

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DECISIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Bureau	En exercice	Qui ont pris part à la DECISION
42	37	31

PRESENTS	28
POUVOIRS	3
ABSENTS	6

Vote Pour :	31
Vote Contre :	0
Abstention :	0

BUREAU
SEANCE DU LUNDI 24 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-quatre février à dix-sept heures, les membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul Salvador, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIÉ, Blaise AZNAR, Jean-François BAULES, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Oliver DAMEZ, Isabelle FOUROUX-CADENE, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Christian LONQUEU, Michel MALGOUYRES, Bernard MIRAMOND, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Pascale PUIBASSET, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Claire VILLENEUVE

Excusés ayant donné pouvoir : Mesdames et Messieurs, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, François VERGNES à Paul BOULVRAIS, Martine SOUQUET à Francis RUFFEL

Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Florence BELOU, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Bernard EGUILUZ, Guy SANGIOVANNI, Claude SOULIES

Secrétaire de séance : Paul BOULVRAIS

N°16_2025DB

ACTES : 7.5.3

OBJET DE LA DÉCISION DU BUREAU : 12- Projet d'exposition du torque gaulois de Montans reconstitué - Demande de subvention

Exposé des motifs

Mis au jour au 19^e siècle, sur la commune de Montans (81), et exposé à Saint-Germain-en-Laye (78), un torque (collier) en or gaulois a fait l'objet d'un ambitieux projet d'archéologie expérimentale au sein duquel interagissent plusieurs acteurs issus tant du monde scientifique que du monde de la bijouterie et de l'orfèvrerie. L'objet reconstitué a été finalisé, comme prévu, au 30 septembre 2024. Il s'agit désormais, au-delà du projet de médiation développé au cours du processus de fabrication, d'exposer et promouvoir ce projet inédit auprès des publics du territoire et des visiteurs de l'Archéosite, Musée de France.

L'objet reconstitué sera au cœur d'un dispositif scénographique, dans une vitrine sécurisée, mettant en avant la genèse de la découverte du bijou original, le processus d'archéologie expérimentale, les techniques mises en œuvre et les acteurs du projet. Outils, échantillons, photographies haute définition et film – reportage permettront de donner à voir toute l'épaisseur de la recherche mise en œuvre autour de cet objet unique. Cette exposition intégrera le parcours permanent du musée et permettra d'asseoir un futur projet de rénovation global du bâtiment en donnant à voir des perspectives muséographiques.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie est sollicitée sur le projet au titre de l'aide aux expositions. Le Département du Tarn est également sollicité au titre de l'aide à l'acquisition de mobilier muséographique (vitrine sécurisée, dispositifs scénographiques).

Le plan de financement prévisionnel de l'exposition est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Désignation	€ TTC	Désignation	€ TTC
Scénographe et honoraires	26 000 €	DRAC	14 000 €
Fabrication d'une vitrine sécurisée	5 000 €	Département	2 000 €
Communication	6000 €	Agglomération Gaillac-Graulhet	24 000 €
Evénement Inauguration	3 000 €		
Total	40 000 €	Total	40 000 €

Le Bureau,

Oui cet exposé,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2016 approuvant les statuts de la Communauté d'agglomération notamment l'article 6.2.3 Compétence en matière d'équipements culturels,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération n°217_2020 du 14 septembre 2020 donnant délégation au Bureau pour l'approbation des demandes de financements sur les dossiers au titre des fonds européens, de l'État, de la Région et du Département et tout autre cofinanceur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **autorise** le Président à solliciter les subventions à la DRAC Occitanie et au Département du Tarn conformément au plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,

- **donne** pouvoir au Président pour faire les démarches nécessaires et signer tout document afférent à la présente décision.

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

Le 04 MARS 2025

- publication - mise en ligne

Le 04 MARS 2025

Et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,

Fait les jour, mois, an, susdits,



Paul Boulvrais
Le Secrétaire de séance
Paul BOULVRAIS

Paul Salvador
Le Président,
Paul SALVADOR